

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS****SÉANCE DU 5 AVRIL 2023****DÉPARTEMENT**

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 12

Présents 17

Procuration 0

Votants 12

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril à 20h30,

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE,

Maire.

Date de la convocation : 27/03/2023

Date d'affichage de la convocation : 27/03/2023

Date d'affichage de la délibération : 14 AVR. 2023

Etaient présents : MM. FOUCHOU-LAPEYRADE, ANDRÉ, PARIS, NAVARRO, ARRUÉ, CAMUS, FAURÉ, CORTES, DICIANNI, JORDAN, MIERE, MOËNNARD, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOËL, BACOU, ROUZAUD.

Monsieur Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2023-31 Subventions aux associations, répartition pour l'année 2023*Exposé*

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du vote du Budget Primitif de l'exercice 2023 à venir et plus précisément les crédits à prévoir à l'article 6574 au titre des crédits alloués aux subventions, il convient de procéder à la répartition de l'enveloppe budgétaire.

Décision

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

De procéder à l'individualisation des subventions dans les conditions suivantes :

Associations Flourensoises :

Association	Demande 2023	Proposition	Décision du Conseil Municipal
ACCA (Chasse)	1 000 €	1 000 €	1 000 €
MAM Hibou Caillou Genou	4 000 €	3 000 €	3 000 €
Anciens Combattants	500 €	500 €	500 €
ASFLD (Foot)	850 €	850 €	850 €
Ass. A Tout Age	500 €	500 €	500 €
Ass. Petite Maison d'Hermance	150 €	150 €	150 €
Association de la Madeleine	600 €	600 €	600 €
Association du personnel APCF	6 600 €	6 600 €	6 600 €
Bibliothèque	500 €	500 €	500 €
Boule Rouillée (Pétanque)	645 €	645 €	645 €
Comité des Fêtes	12 000 €	9 150 €	9 150 €
Dose d'Art' scénic (Théâtre)	300 €	300 €	300 €
FCPE	800 €	800 €	800 €
Florus	1 200 €	1 200 €	1 200 €
Flourens en éveil	340 €	340 €	340 €
Flourens Hand Ball	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Graines de Flourens	200 €	200 €	200 €
Jardins du Lac	500 €	500 €	500 €
Les Colverts	600 €	600 €	600 €
SCRAP31	100 €	100 €	100 €
Tennis de Flourens	1 300 €	1 300 €	1 300 €
Total	35 685 €	31 835 €	31 835 €

Associations extérieures :

AGAPEI	100 €	100 €	100 €
ADOT 31	100 €	100 €	100 €
AFSEP	100 €	100 €	100 €
Aide à domicile	700 €	700 €	700 €
AMARYLLIS (ESAT)	200 €	200 €	200 €
APHET	100 €	100 €	100 €
Association Prévention Routière	100 €	100 €	100 €
Collège E BADINTER	150 €	150 €	150 €
Croix Rouge	700 €	700 €	700 €
Secours Populaire	150 €	150 €	150 €
F.N.A.C.A	100 €	100 €	100 €
Les restaurants du cœur	700 €	700 €	700 €
NEO	16 650 €	16 650 €	16 650 €
Pompiers Humanitaires GSCF	100 €	100 €	100 €
Total	19 950 €	19 950 €	19 950 €

Total ASSOCIATIONS		51 785 €	51 785 €
---------------------------	--	-----------------	-----------------

Écoles :

Coopérative école élémentaire	300 €	300 €	300 €
Coopérative école maternelle	200 €	200 €	200 €
Sorties diverses			
Réserves (classes vertes)	2 600 €	2 600 €	2 600 €
Total	3 100 €	3 100 €	3 100 €

Total : 54 885 €

CCAS	10 920 €	10 920 €	10 920 €
-------------	----------	----------	----------

M. Jean Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE ne prend pas part au vote dans le cadre du théâtre Dose d'Art Scénic,
M. Pierre NAVARRO ne prend pas part au vote dans le cadre des Colverts,
M. Didier CORTES et Madame Anne-Lise CAMUS ne prennent pas part au vote dans le cadre de l'association Jardins du Lac,
M. Robert JORDAN ne prend pas part au vote dans le cadre de l'association de la Madeleine.

La délibération est adoptée à :

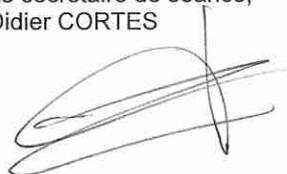
12

VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 11/04/2023

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES



Le Maire,
Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE

